

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT
Foirail

SL/SB 2020/196
Dossier suivi par Stéphane BROCHARD
Tél : 02 72 77 22 31 ou 06 24 73 86 01

Objet : Inscription au concours d'animaux de boucherie 26 novembre 2020
Foirail de Cholet

Madame, Monsieur,

Le 17^{ème} Concours d'Animaux de Boucherie de Haute Qualité a lieu au foirail de Cholet, **le jeudi 26 novembre 2020**. Sept prix ainsi que deux Prix Naisseurs-Engraisseurs seront attribués dans chaque section.

La prime du Grand Prix d'Excellence (70 €) de chaque section ne sera pas cumulable avec la prime du Prix Naisseurs-Engraisseurs (40 €) pour le même bovin.

Vous trouverez ci joint :

- un bulletin d'inscription Spécial Naisseur,
- un bulletin d'inscription (pour les animaux issus d'achat depuis au moins 4 mois),
- un tableau des sections à compléter et à signer,
- le Règlement Intérieur du concours,
- le tableau des récompenses par section.

Le coût d'inscription pour les participants au concours est de 38,00 € par bovin.

Afin de pouvoir vous envoyer un reçu, en retour de la réception du dossier, je vous remercie de noter votre adresse mail, sur le tableau des sections.

Si vous êtes intéressé, je vous demande de bien vouloir retourner, le plus tôt possible, le bulletin d'inscription accompagné des documents nécessaires à l'enregistrement de votre demande. Le nombre d'inscription est limité, seuls les 300 premiers bovins seront pris en compte. Par respect des concours voisins, la jauge des 300 bovins sera strictement tenue.

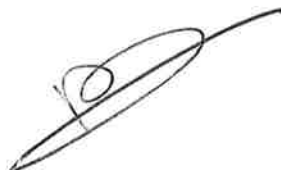
En nouveauté cette année, il est demandé aux éleveurs concernés, d'indiquer la marque de qualité, le label dans lequel vous êtes engagé. Je vous remercie d'apposer la marque de qualité qu'au moment de la vente, après le passage du jury.

Comme l'année dernière, seuls les bovins provenant d'un élevage indemne d'IBR seront acceptés sur le concours.

Attention: suite à un arrêté en date du 31 juillet 2019 fixant les mesures de surveillance et de lutte contre la BVD (Lutte contre la maladie des muqueuses / Diarrhée Virale Bovine), les animaux inscrits au Concours doivent être garantis non IPI (Infectés Permanent Immunotolérants). A leur demande, la liste des bovins participants à la manifestation sera fournie au GDS dans le but que cette démarche soit respectée. Pour toutes questions à ce sujet, je vous remercie de contacter le GDS 49 au 02 41 33 61 01 ou votre vétérinaire sanitaire.

Enfin, en raison du contexte sanitaire lié au Covid 19, la collectivité pourrait être amenée à annuler la manifestation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Le Président
Par délégation, le Vice-Président
Sylvie ROCHAIS

TABLEAU DES RÉCOMPENSES

PRIX	BÉNÉFICIAIRES	
	Achcteur	Éleveur/Vendeur
Grand Prix d'Excellence	1 diplôme 1 plaque rouge	1 diplôme 1 Prime de 70 €
Prix d'Excellence	1 diplôme 1 plaque rouge	1 diplôme
Grand Prix d'Honneur	1 diplôme 1 plaque rouge	1 diplôme
Prix d'Honneur	1 diplôme 1 plaque rouge	1 diplôme
1 ^{er} Prix	1 diplôme 1 plaque rouge	1 diplôme
2 ^{ème} Prix	1 diplôme 1 plaque rouge	1 diplôme
3 ^{ème} Prix	1 diplôme 1 plaque rouge	1 diplôme
2 Prix Naisseur-Engraisseur Non cumulable avec Grand Prix d'Excellence	2 diplômes	2 diplômes 2 Primes de 40 €

Grand Prix du Concours	150 € remis par l'AdC (non cumulable avec les 70 € d'un Grand Prix d'Excellence)
Prix « Coup de Cœur »	150 € remis par le Relais des Prairies (non cumulable avec les 70 € d'un Grand Prix d'Excellence)